



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

télévision

Question écrite n° 74279

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur l'évolution du temps de publicité dans les grilles de programmes des chaînes publiques. Hormis Arte et France 5, les téléspectateurs se plaignent fréquemment de la fréquence des publicités sur les chaînes du service public alors même qu'ils payent une redevance. Alors qu'en 1969, les publicités ne dépassaient pas deux minutes par jour sur le réseau public, actuellement, sur les cinq chaînes généralistes (dont trois publiques), sont diffusées plus de vingt heures de publicités. Il lui demande donc son sentiment sur cette évolution et les mesures envisageables afin de diminuer la durée des publicités sur les chaînes publiques.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74279

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mars 2002, page 1479